

Qu'est-ce que la Chirurgie Maxillo-Faciale ?

Les Deux guerres mondiales du XX^{ème} siècle ont été pourvoyeuses d'un grand nombre de traumatismes faciaux majeurs à l'origine des célèbres "Gueules cassées". Un blessé qui survivait était toujours défiguré. Certains chirurgiens se sont alors réellement penchés sur l'art de la chirurgie plastique et reconstructrice de la face. Ils se sont spécialisés dans **la chirurgie du visage**: la chirurgie maxillo-faciale était née.

Dès le départ, ces chirurgiens avaient compris qu'il était inconcevable de reconstruire un visage sans connaître parfaitement les dents et les maxillaires, clés de voûte de l'architecture faciale, point de départ de toute reconstruction. Chirurgie maxillo-faciale et stomatologie sont depuis indissociables.

Aujourd'hui les chirurgiens maxillo-faciaux français sont issus d'une très longue formation: études de médecine, Internat, formation en Chirurgie Générale, puis spécialisation en Chirurgie Maxillo-Faciale, soit 13 ans d'études au minimum.

Un chirurgien maxillo-facial est donc un spécialiste de la Chirurgie de la Face. Son diplôme, garant d'une compétence en chirurgie plastique de la face est reconnu au même titre que celui de Chirurgie Plastique Reconstructrice et Esthétique par le Société Française de Chirurgie Plastique Reconstructrice et Esthétique et lui permet donc d'adhérer à cette Société.

Ses compétences officielles couvrent :

- La chirurgie plastique, la chirurgie reconstructrice et la chirurgie esthétique de la Face,
- La chirurgie orthognathique (problèmes d'occlusion dentaire en relation avec des anomalies de taille ou de rapport des maxillaires),
- Le traitement des malformations de la face de l'enfant et de l'adulte,
- La traumatologie faciale,
- La stomatologie (notamment : kystes, dents incluses, implants, chirurgie pré-prothétique, etc),
- La chirurgie des cancers de la bouche et de la face,
- La chirurgie des glandes salivaires.

Les chirurgiens maxillo-faciaux travaillent souvent en étroite collaboration :

- Avec les orthodontistes (chirurgie orthognathique),
- Avec les dentistes (extraction de dents de sagesse, kystes, greffe osseuse, mise en place d'implants)
- Avec les dermatologues (notamment exérèse de lésions cutanées du visage),
- Avec les ophtalmologues (chirurgie des paupières et de l'orbite),

- Avec les neurochirurgiens (tumeurs ou grands traumatismes touchant à la fois le visage et le crâne).

Pourtant cette spécialité est peu médiatisée et donc peu connue car les spécialistes sont peu nombreux. Certains praticiens non diplômés en Chirurgie Maxillo-Faciale profitent de l'ignorance du public pour réaliser des actes chirurgicaux pour lesquels ils n'ont pas été correctement formés.

Les Chirurgiens Maxillo-faciaux ont été reçus à l'Internat des Spécialités Chirurgicales. Ils ont ensuite reçu une formation de 2 années de Chirurgie Générale, puis 4 ans (souvent 5) de Chirurgie Maxillo-faciale et de Stomatologie. Titulaires d'un **"Diplôme d'Etudes Spécialisées en Chirurgie Maxillo-Faciale et Stomatologie"**, ils harmonisent la chirurgie osseuse, et la chirurgie plastique et esthétique du visage, afin de prendre en charge dans sa globalité les différentes pathologies de la face; les cancers des muqueuses aérodigestives supérieures, les tumeurs cutanées de la face, les traumatismes de la face, les pathologies des glandes salivaires, les malformations faciales de l'enfant et de l'adulte, l'équilibration de la fonction manducatrice (mastication,

salivation, déglutition, etc.), la réhabilitation de la cavité buccale (éradication des foyers infectieux, exérèse de tumeurs, reconstruction et/ou adaptation d'une prothèse maxillo-faciale, etc.), et la stomatologie (kystes, dents de sagesse, chirurgie pré-implantaire, implantaire, etc.).

Enfin sachez que la chirurgie esthétique maxillo-faciale est clairement inscrite dans la maquette de formation du Chirurgien Maxillo-facial, publiée au Bulletin Officiel du Ministère de l'Education Nationale.

Pour vous assurer que le chirurgien que vous allez consulter est bien un chirurgien maxillo-facial, consultez le site du Conseil National de l'Ordre des Médecins ou téléphonez au Conseil Départemental de l'Ordre des Médecins de votre département.



Pour plus d'informations, consultez le site web www.afjcmf.org.